

Groupe	11	Fongicide
--------	-----------	-----------

COMPASS^{MC} 50WG

**USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
Granulés dispersables**

Pour la suppression de certaines maladies foliaires, de la tige, et des racines du gazon et des plantes ornementales.

GARANTIE :	
Trifloxystrobine :	50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

N° D'ENREGISTREMENT : **27527**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contenu net: 454g

Avis de modification

Bayer CropScience Inc.*
~~Suite 100-3131 114th Avenue S.E.~~
~~Calgary, AB T2Z 3X2~~
Téléphone : 1-888-283-6847

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT / URGENCES : 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient un distillat de pétrole.

Il n'y a pas d'antidote précis pour ce produit. En cas d'ingestion, traiter selon les symptômes. Une solution aqueuse de charbon activé peut être administrée pour absorber le reste de substance toxique.

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Nocif en cas d'absorption cutanée. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Après l'emploi, bien laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.
- **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée au cours du délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
- Enlever les vêtements **IMMÉDIATEMENT** si le pesticide pénètre dans les vêtements. Bien laver la peau qui a été exposée et mettre des vêtements propres.

- **NE PAS** utiliser, verser, renverser ou entreposer le produit près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.
- **NE PAS** appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.
- **NE PAS** appliquer le COMPASS 50WG conjointement avec des agents de surface aux organosilicates à défaut de quoi il y a risque de dommages à la culture.
- **NE PAS** utiliser le COMPASS 50WG pour supprimer les maladies dans les légumes cultivés en serres ou pour la production de plants de légumes à repiquer à l'extérieur.

Délai de Sécurité

Pour plantes ornementales et gazonnières:

NE PAS retourner ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Pour gazon : (terrains de golf, pelouses institutionnelles, commerciales et résidentielles, terrains de sports, parcs, terrains municipaux et cimetières):

NE PAS pénétrer dans les endroits traités avant que les surfaces soient sèches.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Respecter les zones tampons indiquées dans le mode d'emploi.

Toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. **NE PAS** appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) ni sur les habitats estuariens ou marins. **NE PAS** contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Toxique pour les mammifères sauvages.

NOCIF POUR LES ARTHROPODES PRÉDATEURS OU PARASITES UTILES. Limiter au minimum la dérive de pulvérisation (voir les directives d'application) afin de réduire les effets sur les arthropodes utiles dans les habitats voisins du site d'application, tels que les haies et les terres à bois.

NE PAS appliquer aux endroits présentant un risque de ruissellement. Le ruissellement à partir des zones traitées jusqu'aux habitats aquatiques peut être dangereux pour les organismes aquatiques. Parmi les sites susceptibles de produire un ruissellement suite à une averse abondante, notons : une pente modérée à prononcée, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques). Si des averses sont imminentes, reporter la pulvérisation.

Les résidus de ce produit affichent les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques retracés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut provoquer la contamination de l'eau souterraine.

NE PAS permettre aux effluents ou ruissellements provenant des serres contenant ce produit de s'écouler dans des lacs, ruisseaux, marais ou autres milieux aquatiques.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES PRODUITS :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la nourriture, des boissons et des denrées de consommation animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

En cas d'urgence relativement à un déversement important, un incendie ou un empoisonnement, appeler au 1-800-334-7577

COMPASS est une marque de commerce de Bayer.

091109

COMPASS^{MC} 50WG

**USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
Granulés dispersables**

Pour la suppression de certaines maladies foliaires, de la tige, et des racines du gazon et des plantes ornementales.

GARANTIE :	
Trifloxystrobine :	50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

N° D'ENREGISTREMENT : 27527
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 454g

Avis de modification

**Bayer CropScience Inc.*
~~Suite 100 - 3131 114th Avenue S.E.~~
~~Calgary, AB T2Z 3X2~~
Téléphone : 1-888-283-6847**

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

***Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience**

**RENSEIGNEMENTS/URGENCES SUR LE PRODUIT : 1-800-334-7577
(24 HEURES PAR JOUR)**

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient un distillat de pétrole.

Il n'y a pas d'antidote précis pour ce produit. En cas d'ingestion, traiter selon les symptômes. Une solution aqueuse de charbon activé peut être administrée pour absorber le reste de substance toxique.

PRÉCAUTIONS :

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut irriter les yeux. Nocif en cas d'absorption cutanée. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Après l'emploi, bien laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.
- **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée au cours du délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
- Enlever les vêtements **IMMÉDIATEMENT** si le pesticide pénètre dans les vêtements. Bien laver la peau qui a été exposée et mettre des vêtements propres.
- **NE PAS** utiliser, verser, renverser ou entreposer le produit près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

- **NE PAS** appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.
- **NE PAS** appliquer le COMPASS 50WG conjointement avec des agents de surface aux organosilicates à défaut de quoi il y a risque de dommages à la culture.
- **NE PAS** utiliser le COMPASS 50WG pour supprimer les maladies dans les légumes cultivés en serres ou pour la production de plants de légumes à repiquer à l'extérieur.

Délai de Sécurité

Pour plantes ornementales et gazonnières:

NE PAS retourner ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Pour gazon : (terrains de golf, pelouses institutionnelles, commerciales et résidentielles, terrains de sports, parcs, terrains municipaux et cimetières):

NE PAS pénétrer dans les endroits traités avant que les surfaces soient sèches.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Respecter les zones tampons indiquées dans le mode d'emploi.

Toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. **NE PAS** appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) ni sur les habitats estuariens ou marins. **NE PAS** contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Toxique pour les mammifères sauvages.

NOCIF POUR LES ARTHROPODES PRÉDATEURS OU PARASITES UTILES. Limiter au minimum la dérive de pulvérisation (voir les directives d'application) afin de réduire les effets sur les arthropodes utiles dans les habitats voisins du site d'application, tels que les haies et les terres à bois.

NE PAS appliquer aux endroits présentant un risque de ruissellement. Le ruissellement à partir des zones traitées jusqu'aux habitats aquatiques peut être dangereux pour les organismes aquatiques. Parmi les sites susceptibles de produire un ruissellement suite à une averse abondante, notons : une pente modérée à prononcée, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques). Si des averses sont imminentes, reporter la pulvérisation.

Les résidus de ce produit affichent les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques retracés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut provoquer la contamination de l'eau souterraine.

NE PAS permettre aux effluents ou ruissellements provenant des serres contenant ce produit de s'écouler dans des lacs, ruisseaux, marais ou autres milieux aquatiques.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES PRODUITS :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la nourriture, des boissons et des denrées de consommation animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

En cas d'urgence relativement à un déversement important, un incendie ou un empoisonnement, appeler 24 heures par jour au 1-800-334-7577

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le COMPASS 50WG est un fongicide à action essentiellement préventive devant être appliqué sur le gazon et sur les plantes ornementales. Le COMPASS 50WG pénètre dans la plante et procure une action translaminare grâce à son affinité élevée avec la couche cireuse de la surface de la plante, au mouvement de vapeur localisé et au dépôt de vapeur sur la plante.

MODE D'EMPLOI :

Instructions d'application

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** faire de pulvérisation hors cible sur les habitats terrestres ou aquatiques. **NE PAS** contaminer les habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Application au moyen d'un pulvérisateur à air: **NE PAS** diriger la pulvérisation au-dessus des plantes à traiter et mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang et dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

Zones tampons

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous, sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les terrains boisés, les haies, les pâturages aménagés, les grands pâturages libres et la végétation arbustive), ainsi que des habitats aquatiques (tels que les lacs, les

rivières, les mares vaseuses, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens ou marins. Les plans d'eau en vase clos situés sur les terrains de golf (par exemple les étangs sans entrée ni sortie d'eau) n'ont pas besoin d'être protégés par une zone tampon.

Méthode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour protéger :		
	Habitat terrestre	Habitat d'eau douce	Habitat estuarien / marin
Pulvérisateur de grandes cultures (sans l'aide d'écrans ou de buses à jet conique)	0	18	14
Pulvérisateur de grandes cultures (avec l'aide d'écrans)	0	6	5
Pulvérisateur de grandes cultures (avec l'aide de buses à jet conique)	0	13	10
Application au moyen d'un pulvérisateur à air (début de la saison)	2	21	17
Application au moyen d'un pulvérisateur à air (fin de la saison)	1	12	8

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

Ne préparer que la quantité de solution de pulvérisation nécessaire pour l'application immédiate. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond avant d'utiliser ce produit. Une agitation est nécessaire pour obtenir une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de la pulvérisation. **NE PAS** laisser reposer la solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain.

Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les eaux de rinçage dans une zone précédemment traitée.

COMPASS 50WG seul :

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir.
- Mettre l'agitateur en marche et ajouter le COMPASS 50WG dans le réservoir.
- Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau.
- Commencer l'application de la solution une fois que le COMPASS 50WG est complètement et uniformément dispersé dans l'eau.
- Maintenir l'agitation jusqu'à ce que toute la solution soit appliquée.

COMPASS 50 WG mélangé en cuve avec Rovral Green GT :

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir.
- Mettre l'agitateur en marche et verser le COMPASS 50WG en premier dans le réservoir.
- Une fois que le COMPASS 50 WG est entièrement dispersé, verser la quantité requise de Rovral Green GT.
- Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau.
- Commencer l'application de la solution une fois que le COMPASS 50WG et Rovral Green GT sont complètement dispersés dans la solution de pulvérisation.
- Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange soit appliqué.

Recommandations sur la gestion de la résistance : Le COMPASS 50WG appartient au groupe des strobilurines, lequel n'affiche aucune résistance croisée connue à d'autres catégories chimiques, notamment les inhibiteurs de la biosynthèse des stérols, les dicarboximides, les benzimidazoles, les anilinyrimidines ou les phénylamides. La trifloxystrobine (l'ingrédient actif du COMPASS 50WG) affiche une résistance croisée à d'autres fongicides du groupe des strobilurines comme l'azoxystrobine et le kresoxim-méthyle. Rovral Green GT appartient au groupe des dicarboximides, lequel n'affiche aucune résistance croisée avec COMPASS 50 WG et constitue donc un excellent partenaire d'association pour supprimer le complexe des moisissures des neiges.

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le COMPASS 50WG contient un fongicide du Groupe 11 et que Rovral Green GT contient un fongicide du Groupe 2. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au COMPASS 50WG et à d'autres fongicides du Groupe 11, ou à Rovral Green GT et à d'autres fongicides du Groupe 2. Le mélange en cuve de ces fongicides constitue un excellent programme de gestion de la résistance car COMPASS 50 WG supprimera les isolats résistants à Rovral Green GT et vice-versa.

Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- ❖ Dans la mesure du possible, alterner le COMPASS 50WG ou les fongicides du même Groupe 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- ❖ Éviter les applications séquentielles du COMPASS 50WG ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une saison.
 - Sur le gazon, **NE PAS** faire plus d'une application pour la tache grise des feuilles, ou plus de deux applications pour les autres maladies, du COMPASS 50WG avant d'effectuer au moins une application d'un fongicide homologué affichant un mode d'action différent.
 - Sur les plantes ornementales, **NE PAS** faire plus d'une application du COMPASS 50WG avant d'effectuer une ou plusieurs applications d'un fongicide homologué affichant un mode d'action différent.
- ❖ **NE PAS** dépasser le nombre total d'applications du COMPASS 50WG par saison qui est indiqué.
 - Pour le gazon, **NE PAS** appliquer plus de 2,4 kg de COMPASS 50WG à l'hectare par année.
 - Pour les plantes ornementales, **NE PAS** faire plus de quatre applications par cycle de culture ou par saison.
- ❖ Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- ❖ Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- ❖ Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, **NE PAS** augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- ❖ Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- ❖ Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer Crop Science au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca .

SUPPRESSION DES MALADIES DU GAZON

Le COMPASS 50WG est un fongicide à action essentiellement préventive pouvant être appliqué sur les surfaces gazonnées, y compris les terrains de golf, les pelouses institutionnelles, commerciales et résidentielles, les gazonnières, les terrains de sports, les parcs, les terrains municipaux et les cimetières.

Le COMPASS 50WG est un fongicide à large spectre servant à la suppression de la plaque fusarienne (*Microdochium nivale*), de la plaque brune (*Rhizoctonia solani*), de la tache des feuilles (*Bipolaris* spp., *Drechslera* spp.), de la tache grise des feuilles (*Pyricularia grisea*) et de l'anthracnose basale et l'anthracnose foliaire du gazon (*Colletotrichum graminicola*). Le COMPASS 50WG mélangé en cuve avec Rovral Green GT supprimera la moisissure rose des neiges (*Microdochium nivale*) et la moisissure grise des neiges (*Typhula SPP.*)

1. LES FONGICIDES DU GROUPE DES STROBILURINES COMME LE COMPASS 50WG ONT UNE EFFICACITÉ OPTIMALE DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PRÉVENTIF DE SUPPRESSION DES MALADIES. DES APPLICATIONS CURATIVES PEUVENT ÊTRE FAITES POUR CERTAINES MALADIES.
2. Il est recommandé d'appliquer dans 4,1 à 8,1 L d'eau par 100 m² pour obtenir une couverture complète. Pour les maladies d'origine tellurique, utiliser suffisamment d'eau pour atteindre la couronne et le système racinaire supérieure.
3. Appliquer après avoir tondu le gazon OU laisser sécher complètement le produit appliqué avant de tondre le gazon.
4. Pour la suppression des maladies foliaires et des maladies d'origine tellurique, laisser sécher complètement le produit appliqué avant d'irriguer.
5. Lorsque les conditions favorisent un degré d'infestation élevé, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle d'application le plus court.
6. Pour obtenir un gazon de qualité supérieure et une suppression optimale des maladies, utiliser le COMPASS 50WG de concert avec des pratiques de gestion du gazon favorisant une bonne santé et une suppression optimale des maladies.
7. Avant d'utiliser un fongicide, il importe de procéder à un diagnostic approprié de l'organisme pathogène. L'utilisation de trousse de diagnostic ou d'autres moyens d'identification de l'organisme pathogène est essentielle pour établir les meilleurs moyens de suppression.

LE COMPASS 50WG PEUT ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES PRINCIPALES ESPÈCES DE GAZON. LES DOSES DÉPENDENT DE L'ORGANISME PRÉSENT ET DE LA MALADIE QU'IL CAUSE DANS DES CONDITIONS PROPICES À SON DÉVELOPPEMENT.

GAZON – CALENDRIER DE PULVÉRISATION

Maladie	Dose d'emploi (g/100 m ²)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Plaque fusarienne (Microdochium Patch)	3,8	14	<p>Appliquer au début du printemps et l'automne lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou lorsque la maladie est présente après la fonte des neiges.</p> <p>Comme traitement curatif, appliquer le COMPASS 50 WG à raison de 3,8 g/100 m², à intervalles de 14 jours, 2-3 fois. Ne pas faire plus de deux applications séquentielles.</p>
Plaque brune	4,6 6,1	21 14	<p>Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer 4,6 g/100 m² à intervalles de 21 jours lorsque le degré d'infestation est faible et 6,1 g/100 m² à intervalles de 14 jours lorsque le degré d'infestation est élevé ou comme traitement curatif.</p>
Tache des feuilles	3,1	14-21	<p>Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer 3,1 g/100 m² à intervalles de 14 à 21 jours. Utiliser l'intervalle court lorsque le degré d'infestation est élevé.</p>
Tache grise des feuilles	3,1-6,1	14	Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie ou dès les premiers signes de la maladie.
Anthraxose basale/pourriture basale	4,6	14-21	Faire des applications préventives le printemps, l'été ou l'automne lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Faire la rotation avec des fongicides ayant un mode d'action différent, homologués pour la suppression de l'anthraxose basale. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque le degré d'infestation est élevé.
Anthraxose foliaire	3,8	14	Faire des applications préventives lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Faire la rotation avec des fongicides ayant un mode d'action différent, homologués pour la suppression de l'anthraxose foliaire du gazon.

GAZON – CALENDRIER DE PULVÉRISATION

Maladie	Dose d'emploi (g/100 m ²)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
<p>Contrôle des Moisissures rose (<i>Microdochium nivale</i>) et Moisissures grises des neiges (<i>Typhula incarnata</i> et <i>ishikariensis</i>)</p>	<p>6,1 g de Compass 50WG mélangés en réservoir avec 271-354 ml de Rovral Green GT</p>	<p>Une application tout juste avant l'enneigement permanent</p>	<p>Faire une application préventive du mélange en réservoir dans au moins 500 L de solution à pulvériser (volume recommandé de 610-700 L/ha) à la fin de l'automne, avant l'enneigement permanent.</p> <p>Une dose moins élevée de Rovral Green GT (au moins 271 ml/100 m²) mélangée avec 6,1 g/100 m² doit être utilisée dans les régions du Canada où le degré d'infestation aux moisissures des neiges est faible, tandis qu'une dose plus élevée de Rovral Green GT (maximum de 354 ml/100 m²) doit être utilisée avec 6,1 g/100 m² du Compass 50WG dans les régions typiquement très infestées par les moisissures des neiges.</p> <p>Si le gazon affiche des antécédents de fortes infestations de plaque fusarienne et/ou de moisissure rose des neiges, un programme de traitements fongicides doit être mis en œuvre au début et au milieu de l'automne avant d'appliquer le mélange en réservoir final contre la moisissure rose des neiges. Si le gazon a des antécédents de fortes infestations de moisissure grise des neiges et/ou un enneigement long et abondant, un produit DMI ou un autre fongicide homologué contre la moisissure grise des neiges doit être appliqué au milieu ou à la fin de l'automne dans le cadre d'une stratégie de suppression générale pour les plus longues périodes d'infestation aux moisissures des neiges.</p>
<p>Suppression des Moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>) et Moisissure grise des neiges (<i>Typhula incarnata</i> et <i>ishikariensis</i>)</p>	<p>3,8 g de Compass 50WG mélangés en réservoir avec 127 ml de Rovral Green GT</p>	<p>Une application tout juste avant l'enneigement permanent</p>	<p>Faire une application préventive du mélange en réservoir dans les allées et autres surfaces gazonnées du terrains de golf où une suppression des moisissures de neiges est acceptable.</p> <p>Utiliser au moins 500 L de solution à pulvériser (volume recommandé de 610-700 L/ha) à la fin de l'automne, avant l'enneigement permanent. Non recommandé pour les verts et les départs.</p>

Notes : (1) **NE PAS** faire plus de 1 application de COMPASS 50 WG pour la suppression de la tache grise des feuilles. (2) **NE PAS** faire plus de 2 applications séquentielles de COMPASS 50 WG pour toutes les autres maladies. (3) Alternier avec un fongicide affichant un mode d'action différent, lorsque le produit est disponible. (4) Pour le gazon, **NE PAS** appliquer plus de 2,4 kg de COMPASS 50 WG par hectare par année.

SUPPRESSION DES MALADIES DES PLANTES ORNEMENTALES

Maladies foliaires : Le COMPASS 50WG supprime les maladies foliaires des arbres ornementaux d'extérieur cultivés dans les pépinières de plein champ et dans les aménagements résidentiels et commerciaux, des plantes ornementales herbacées, des annuelles et des potées fleuries produites en serre ou sous ombrières, lorsqu'il est appliqué comme traitement foliaire. Appliquer le COMPASS 50WG aux doses prescrites, au point d'égouttement, à partir du moment où les conditions favorisent le développement de la maladie et répéter à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risques de maladie.

NE PAS faire plus d'UNE application foliaire par saison ou par cycle de production pour les plantes cultivées pour, et mise en marché comme "fleurs coupées", ou sur toutes plantes dans les aménagements résidentiels et commerciaux ou dans les aménagements intérieurs.

Le pourridié des racines des nouveaux semis (fonte des semis) : Le COMPASS 50WG supprimera la fonte des nouveaux semis (*Rhizoctonia solani*) cultivés dans les aménagements intérieurs, les pépinières de plein champ, les aménagements résidentiels et commerciaux, les serres, les ombrières, les contenants et autres structures fermées. Appliquer comme traitement de bassinage au moment du semis. Bassiner le substrat de croissance à un taux de 3,8 g/100L. Répéter tous les 21 à 28 jours.

Le pourridié des racines des transplants : Le COMPASS 50WG supprimera le pourridié des racines des transplants (*Rhizoctonia solani*) cultivés dans les aménagements intérieurs, les pépinières de plein champ, les aménagements résidentiels et commerciaux, les serres, les ombrières, les contenants et autres structures fermées. Appliquer aux transplants comme traitement de bassinage. Bassiner le substrat de croissance à un taux de 3,8 g/100L. Répéter les 21 à 28 jours.

PLANTES ORNEMENTALES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION				
Maladie	Plantes	Dose d'emploi (g/100 L)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Blanc (<i>Podosphaera</i> spp., <i>Sphaerotheca</i> spp.)	Pommiers*, cerisiers*, pommetiers*, nectariniers*, pruniers* (*non en production)	14-21	7-14	Appliquer le COMPASS 50WG comme traitement foliaire, au point d'égouttement, avant que la maladie ne soit décelée ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Continuer à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risques de maladie. En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>)	Pommier (non en production)* Aubépine	14-17,5	7-14	* Pour la suppression des maladies foliaires des arbres fruitiers non en production, appliquer 140-210 g dans 1000 L d'eau par ha.

PLANTES ORNEMENTALES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION

Maladie	Plantes	Dose d'emploi (g/100 L)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Blanc (<i>Erysiphe</i> spp., <i>Oidium</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp., <i>Sphaerotheca</i> spp.)	Bégonia, Cosmos, Géranium, Photinia, Rose, Poinsettia, Salvia, Verbena, Muflier (Suppression)	14-21	7-14	Appliquer le COMPASS 50WG comme traitement foliaire, au point d'égouttement, avant que la maladie ne soit décelée ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court NE PAS faire plus d'UNE application foliaire par saison ou par cycle de production pour les plantes cultivées pour, et mise en marché comme "fleurs coupées", ou sur toutes plantes dans les aménagements résidentiels et commerciaux ou dans les aménagements intérieurs.

PLANTES ORNEMENTALES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION

Maladie	Plantes	Dose d'emploi (g/100 L)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Pourridié des racines (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Aloès, alyssum, azalée, aptenia, bambou, bégonia, Blue Daze (<i>Evolvulus glomeratus</i>), brachycome, caladium, aspidistre (<i>Aspidistra elatior</i>), herbe à chat, célosie, chrysanthème, coléus, zamia (<i>Zamia pumila</i>), cosmos, marguerite, œillet, hémérocalle, delphinium, armoise de Steller, lierre nain, aubépine (indienne), bruyère (mexicaine), joubarde des toits (en fleurs), hosta, hypoestes, impatiens, jasmin, iris (africain/sibérien), Juniperus tortulosm, lantana, troène, lilas, liriopie, tagètes, calonyction, nandina, pensée, pêcher (non en production), pétunia, phlox, pittosporum, poinsettia, rosier, verveine, Davallia fejeensis	3,8	Semis ou bouturage, à la transplantation et aux 21 à 28 jours par après.	Appliquer comme traitement de bassinage de façon à mouiller la moitié supérieure du substrat de croissance au moment du semis ou de l'enracinement des boutures, répéter à la transplantation et à intervalle de 21 à 28 jours par la suite. Le COMPASS 50WG ne supprime pas la fonte des semis causée par <i>Pythium</i> et <i>Phytophthora</i> spp.

Notes :

- (1) Le COMPASS 50WG peut abîmer les pétunias, violettes et impatiens de Nouvelle-Guinée.
- (2) L'utilisation du COMPASS 50WG sur les poinsettias après la formation des bractées peut abîmer ces dernières.
- (3) Il n'est pas possible de tester tous les cultivars de plantes ornementales. Si l'on ne connaît pas la réaction d'une espèce végétale, le COMPASS 50WG devrait être testé sur un petit lot de plantes avant d'être utilisé commercialement à grande échelle.
- (4) **NE PAS** appliquer le COMPASS 50WG sur les arbres fruitiers qui porteront des fruits à récolter dans les 12 mois suivant la dernière application.
- (5) **NE PAS** utiliser le COMPASS 50WG pour supprimer les maladies dans les légumes cultivés dans des serres comme cultures agricoles ou pour la production de semis à repiquer à l'extérieur.
- (6) On recommande un volume de pulvérisation minimum de 470 L/ha.
- (7) Réduire au minimum la dérive de pulvérisation (voir les Instructions d'application). Éviter les chevauchements d'application.
- (8) Sur les plantes ornementales, **NE PAS** faire plus de deux (2) applications de COMPASS 50WG avant de faire une ou plusieurs applications d'un fongicide homologué affichant un mode d'action différent. **NE PAS** faire plus de quatre (4) applications de COMPASS 50WG par cycle de culture ou saison.

^{MC} COMPASS est une marque de commerce de Bayer.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))